



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

Paris, le lundi 26 octobre 2015

Objet : FCPI Partenariat & Innovation 2 – Deuxième distribution

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION 2 (FR0010650614) géré par notre société.

Le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 2, constitué en décembre 2008, après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés innovantes, accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Ces cessions ont permis au FCPI de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder à sa deuxième distribution, d'un montant unitaire de **10€ par part A**, ce qui, compte tenu du nombre de parts que vous détenez, représente **(MONTANT DISTRIBUE) euros**. Avec cette deuxième distribution, s'ajoutant au versement de 4€ par part intervenu en janvier 2015, vous aurez perçu un montant de 14€ par part A, soit 87,5% du montant de votre souscription.

Cette distribution sera effectuée, **à partir du 16 novembre 2015**, par virement sur votre compte dans l'établissement bancaire qui détient vos parts ou, pour les porteurs en nominatif pur, par chèque.

Cette opération est neutre fiscalement.

Nous continuons à chercher activement des opportunités de sortie auprès d'investisseurs industriels ou financiers pour les lignes en portefeuille, et espérons être en mesure de réaliser une nouvelle distribution en 2016.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Cap